



26 janvier 2013

Cher Théophile

Peu de livres dans les Ecritures ont un dédicataire. Mais Saint Luc, non seulement, adresse son Evangile à un certain Théophile, nom qui signifie ami de Dieu, mais encore il poursuit son récit des événements et de la naissance de l'Eglise par les Actes des Apôtres qu'il lui destine aussi. Cette référence donne à la Bonne Nouvelle qui y est annoncée un côté éminemment humain. La Parole de Dieu s'adresse par l'intermédiaire d'une voix humaine à un autre homme, incarné dans une réalité concrète.

Saint Luc s'adresse à cet ami de Dieu pour lui transmettre ce que lui-même a reçu. Ainsi ce que nous entendons chaque dimanche, ce que nous lisons chaque jour, ce que nous méditons souvent, ne sont pas des paroles tombées du ciel, mais un verbe qui par nos mots dit l'unique parole de Dieu. D'ailleurs saint Luc n'est pas un témoin oculaire. Il rapporte seulement à ce cher Théophile les paroles de ces témoins.

Cependant, cette diffusion d'une parole aussi belle et bonne soit-elle est aussi le fruit d'une conversion. Les témoins oculaires sont aussi des serviteurs de la Parole de Dieu. Jésus, lorsqu'il lit le prophète Isaïe, ne proclame pas simplement une parole, mais il l'accomplit. *« Cette parole de l'Ecriture que vous venez d'entendre, c'est aujourd'hui qu'elle s'accomplit. »* Comme Jésus, la Parole de Dieu, comme saint Luc et ce cher Théophile, nous aussi nous recevons la parole de Dieu. Nous en devenons alors des témoins, mais ce que nous voulons c'est en devenir des serviteurs. Nous voulons ainsi traduire dans nos vies les événements qui se sont accomplis, tels que l'on nous les a transmis, dès le début, afin de nous rendre compte de leur solidité.

Chanoine Alexandre Ineichen

Jeûner ensemble dans le quotidien

Conjuguer foi, jeûne et solidarité :

Sion	du 13 au 19 février Cathédrale	(Emmanuel Theler : 027 323 27 82)
Savièse	du 17 au 24 février	(Véronique Luyet : 027 395 20 44)
	du 10 au 17 mars	(Fabienne Luyet : 079 723 26 57)
Sierre / Géronde	du 20 au 27 février	(Angèle Florey : 027 455 65 19)
	du 28 février au 7 mars	(Catherine Poscio-Maye : 027 455 73 00)
Fully-Saxon-Riddes	du 22 février au 1er mars	(Francine Ançay : 077 454 25 05)
Martigny	du 1er au 8 mars	(Gérard Puipe : 079 583 57 45)
Crans-Montana	du 3 au 9 mars	(Agui Laenzlinger : 076 381 25 19)
St-Maurice	du 8 au 15 mars	(Marguerite Giron : 24 485 19 44)

www.droitalimentation.ch/activités